

CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

# BILAN DE MANDATURE 2019-2024 5 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



La volonté d'entreprendre, le choix de réussir

# Sommaire

Covid-19, la CCI-NC engagée dans la gestion de crise

4

NC ÉCO, l'absolue nécessité de prendre en compte la société civile dans les discussions sur l'avenir du territoire

6

## I - POUR VOUS CHEFS D'ENTREPRISE

8

Les entreprises accompagnées dans toutes les situations

9

Les entreprises accompagnées dans les grandes transitions

11

Un nouveau dispositif pour oser l'export

15

Les professionnels du tourisme soutenus

16

Des actions ciblées pour les commerçants et les industriels

17

## II - POUR UNE ÉCONOMIE PROPICE À L'INITIATIVE

18

Des solutions pour renforcer l'autonomie économique

19

La CCI-NC, précurseuse sur l'importance de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie

22

L'esprit pionnier dynamisé

24

## III - POUR LA FORMATION DE LA JEUNESSE AU SERVICE DES ENTREPRISES

26

Le développement des compétences renforcé pour les besoins des entreprises

27

La CCI Alternance, des formations toujours plus adaptées en faveur de l'insertion

28

L'EGC Business School, des compétences à la pointe de l'innovation

29

## IV - POUR LA GESTION DES INFRASTRUCTURES, OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

30

Des développements toujours plus importants à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

31

La décarbonation de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta en marche

33

L'aéroport de Nouméa-Magenta en constante amélioration

34

Des missions renforcées à Lifou-Wanaham

35

La reprise de la gestion de la gare maritime réussie

35

Une Chambre plus performante

36

Nos missions

37

Chiffres clés

38

## Édito

À tous points de vue, cette mandature a été particulière. Crise sanitaire qui a mis le pays à l'arrêt durant deux ans, inflation mondiale, exode de population à un rythme inédit, situation institutionnelle et aujourd'hui crise des industries du nickel dans des proportions jamais atteintes... 2019-2024 aura été un mandat d'adaptation permanente, à un contexte particulièrement bousculé. Mais aussi un mandat de vision, pour enclencher les transitions économiques nécessaires. Et rester ce territoire pionnier, qui réussit, au cœur de la vaste zone Pacifique où se joue l'économie de demain.

Nous savions, en débutant ce mandat, que le tissu économique en tant qu'acteur majeur de la prospérité individuelle et collective, devrait trouver sa place dans un projet calédonien. Nous avons découvert, comme vous et avec vous, les aléas qui ont poussé notre capacité à rebondir et à prendre du recul sur les schémas connus, afin de trouver des solutions nouvelles. Nous savions le territoire pionnier, nous l'avons découvert résilient.

Dans ce contexte, la CCI-NC a bien été « Une Chambre pour tous », en portant tous les projets en transversalité avec le monde économique, les institutions et tous les élus de la Chambre, pour toutes les tailles d'entreprises et pour tous les secteurs, sur tout le territoire et sur chaque dossier sans compromission.

Cinq ans plus tard, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie est reconnue comme un tiers de confiance, engagé et médiateur, point focal de l'aide aux entreprises. Avec le souci constant d'être deux choses avant tout : utile et impactante. De propositions structurantes en réalisations concrètes pour accompagner les entrepreneurs du plus petit aspect pratique aux plus grandes transitions, votre CCI-NC a replacé l'entreprise comme un socle de valeurs et un vecteur de progrès social.

Ambition et inclusion ont infusé l'action de vos élus, pour une prospérité économique qui parie sur la jeunesse, ouverte sur le monde, consciente de ses points d'amélioration mais également décomplexée et résolue à capitaliser sur ses forces. Fédérer les énergies et animer les initiatives a été le leitmotiv de ce mandat pour conserver, même en ces temps délicats, « la volonté d'entreprendre et le choix de réussir », devise de la Chambre.

À travers la CCI-NC, c'est bien la société civile qui trouve son sens et participe activement à la construction de l'avenir calédonien, plus entrepreneurial et moins administré, avec engagement et optimisme. Au nom des 88 chefs d'entreprise qui vous ont représentés dans cette période exceptionnelle, merci de votre confiance.



David Guyenne  
Président de la CCI-NC

# Covid-19, la CCI-NC engagée dans la gestion de crise

Dès le début de la crise Covid, la CCI-NC a été sur tous les fronts pour faire face aux impacts économiques et sociaux entraînés par cette situation inédite. Aux côtés du gouvernement et des institutions de la Nouvelle-Calédonie, elle a œuvré pour aider les entreprises, préserver l'économie et assurer la sécurité des Calédoniens au sein des aéroports qu'elle gère. Avec des équipes mobilisées en présentiel ou en télétravail.



Au total : plus de **5 500** demandes traitées et **4 700** entreprises accompagnées pendant la crise. La CCI-NC a également été à l'initiative de **4 674** appels téléphoniques et **871** mails à ses ressortissants.

## Point focal de l'aide aux entreprises

■ La CCI-NC a été le point focal de l'aide aux entreprises avec la mise en place instantanément d'une **cellule de crise promulguant information et accompagnement**. À l'initiative de la CCI-NC, un **numéro vert** interconsulaire a été ouvert (avec le soutien du gouvernement et de l'OPT-NC) pour répondre à leurs besoins les plus urgents, ainsi qu'une adresse mail dédiée.

Un dispositif activé de nouveau en 2024 par la Chambre dans un contexte économique très difficile accentué par la crise du nickel.

■ Une multitude de **supports d'information** a été déployée regroupant et simplifiant notamment l'ensemble des dispositifs de soutien existants pour accompagner les entreprises dans leurs demandes d'aides : Facebook Lives, tutoriels, webinars, etc.

## L'économie préservée

■ La CCI-NC a œuvré pour fédérer les principaux acteurs économiques (Chambres consulaires, syndicats professionnels, organisations patronales, associations, etc.) au sein d'une **cellule des acteurs économiques**. Le rôle de cette entité pilotée par la CCI-NC : centraliser les difficultés des entreprises et les faire remonter d'une seule voix aux institutions en vue d'ajuster leurs dispositifs d'aides au plus près des besoins du terrain.

■ Contribution à la structuration d'une **filière de production de masques** en identifiant les industriels et les stocks de tissus conformes disponibles.

■ Participation active aux **1<sup>ères</sup> Assises du Covid** (août 2021) afin de préparer le passage d'une stratégie « Covid-free » à une stratégie partagée de maîtrise de la crise sanitaire.

## La formation initiale et professionnelle poursuivies

■ 48 h après l'annonce du premier confinement, les écoles de la CCI-NC – l'EGC Business School et la CCI Alternance – ont réussi à organiser quasi toutes leurs **formations à distance**.

En 2021, **100 % de continuité pédagogique** pendant les confinements à l'EGC et **95 % des cours maintenus en distanciel** au CFA qui a testé et recruté près de **500 candidats en ligne**.

■ La CCI-NC a aussi adapté ses **formations professionnelles en distanciel**. Une stratégie poursuivie avec succès après la crise sanitaire pour proposer une offre de services adaptée aux personnes éloignées ou ne pouvant pas facilement se rendre sur le lieu de formation.

## Les aéroports sauvegardés

Acteur local qui œuvre pour l'intérêt général, la CCI-NC a agi pour sauvegarder l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, outil pays indispensable au développement de la



Avec une baisse de **90 %** du trafic passagers pendant **20** mois, la plateforme de La Tontouta a été l'aéroport le plus impacté de France.

Nouvelle-Calédonie, tout en préservant les emplois et les entreprises partenaires de la plateforme. Que ce soit à la porte d'entrée principale du territoire ou au sein des aéroports domestiques, elle a contribué à la sécurité des Calédoniens.

■ La CCI-NC a mis en place un **plan de sauvegarde exceptionnel** de l'aéroport international avec un plan d'économies ambitieux pour la période 2020-2024 sur les charges externes et les ressources humaines. Revu à l'aune de la crise Covid, le plan pluriannuel d'investissement a été, quant à lui, réduit de plus de 60 % pour prioriser les projets réglementaires incontournables.

Tontouta porte d'entrée du territoire, la CCI-NC au service de la **gestion sanitaire** de la Nouvelle-Calédonie.

■ La CCI-NC a accompagné la politique sanitaire du territoire :

- > gestion des flux et continuité opérationnelle ;
- > participation des pompiers de l'aéroport (SSLIA) à l'acheminement des passagers en quatorzaine vers les hôtels ;
- > organisation de deux **vaccinodromes** (1 600 personnes vaccinées).

■ L'aéroport de Nouméa-La Tontouta a reçu la **certification internationale Airport Health Accreditation** en 2021 pour l'excellence de ses pratiques qui ont activement participé à maintenir le territoire Covid-free pendant



longtemps. La garantie d'un protocole sanitaire solide pour les passagers, personnels et entreprises intervenantes au moment de la reprise du trafic aérien.

■ La CCI-NC a accordé **165 millions de francs CFP**

**d'exonérations** de charges et de loyers aux acteurs extra-aéroportuaires en soutien pendant la crise sanitaire. À la reprise du trafic aérien, elle a été aux côtés des compagnies aériennes en baissant notamment les redevances.

## Des actions concrètes post-Covid pour favoriser la relance économique

La CCI-NC a travaillé sur la relance économique, avec les institutions, à l'issue de la crise sanitaire.

- Participation au **Grand Débat post-Covid**, initié par le gouvernement, pour pouvoir co-construire avec les entrepreneurs des mesures de relance à court terme.
- Réalisation d'**enquêtes** pour mesurer les impacts de la crise sanitaire sur les entreprises et porter le point de vue des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics.
- Création d'une campagne de communication **#SoutenonsNosEntreprisesNC** pour sensibiliser à l'importance de consommer local et de soutenir les entreprises du territoire.
- Élaboration, avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la CMA-NC et les organisations patronales, d'un **plan de structuration pour les très petites entreprises (TPE)**, le *Small Business Act*. Objectif : faciliter la gestion quotidienne de ces chefs d'entreprise peu soutenus.

# NC ÉCO, l'absolue nécessité de prendre en compte la société civile dans les discussions sur l'avenir du territoire

La CCI-NC est un des membres fondateurs de NC ÉCO. Une mobilisation unique et inédite des acteurs économiques pour contribuer aux travaux sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

*La Convention des partenaires sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie en octobre 2022.*

Fin 2020, l'ensemble des acteurs économiques (Chambres consulaires, organisations patronales, fédérations et syndicats professionnels) s'est rassemblé sous la bannière commune **Nouvelle-Calédonie Économique (NC ÉCO)**, avec pour objectifs de :

- > porter d'une seule voix l'impérieuse nécessité d'inclure les enjeux économiques et sociaux dans les discussions sur l'avenir du territoire ;
- > proposer un modèle économique et social partagé et pérenne, quelles que soient les options institutionnelles qui seront choisies.

## Les actions phares de NC ÉCO

### ■ Élaboration d'un projet inclusif pour la prospérité économique et sociale (2020)

Fruit d'un consensus entre les différents acteurs, ce projet pour l'avenir est avant tout pour l'intérêt général. Il porte une vision économique, avec des problématiques sociétales importantes pour les entrepreneurs

et nécessaires à la prospérité. Un travail qui doit pouvoir servir de socle à un projet commun.

Proposition d'un **modèle économique et social** pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

■ **Publication d'un Manifeste pour une « société du droit à la prospérité pour tous » (2021)**  
NC ÉCO a synthétisé son projet pour l'avenir dans un Manifeste décliné en huit convictions.

■ **Élaboration d'un deuxième rapport économique (2022)**

Ces travaux approfondissent trois thématiques : l'efficacité institutionnelle, la réduction des inégalités et l'amélioration du système fiscal. Ils ont été remis aux institutions nationales, notamment à l'Assemblée.

■ **Participation de la CCI-NC à la Convention des partenaires à Paris (octobre 2022)**

La présence de la CCI-NC autour de la table de



cette grande séquence politique, économique et sociétale sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, montre que la CCI-NC et le consortium NC ÉCO sont légitimes et reconnus et que la société civile est prise en compte dans les échanges.

### La CCI-NC, lanceuse d'alerte sur la perte d'attractivité.

■ **Enquêtes sur les causes de départ de la Nouvelle-Calédonie** avec la Fédération des professionnels libéraux de santé (2023)

Alors que NC ÉCO tire la sonnette d'alarme depuis longtemps, ces études visent à objectiver la situation afin d'élaborer des actions pour tenter d'enrayer le phénomène.

■ **Propositions sur le cadre institutionnel** (2023)  
L'incertitude institutionnelle plombe l'économie et l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie. NC ÉCO a émis des propositions pour un cadre institutionnel qui donne de la visibilité à long terme.

■ Depuis sa création, les représentants de NC ÉCO sont allés à la **rencontre des différentes institutions locales et nationales** pour leur présenter leur vision et les sensibiliser aux fondamentaux indispensables à la prospérité économique de la Nouvelle-Calédonie.

NC ÉCO est désormais un acteur incontournable des discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le consortium, régulièrement consulté, porte des propositions concrètes et pragmatiques sur le développement du territoire. Une véritable vision Pays qui place au premier rang de ses préoccupations l'inclusion et l'égalité des chances pour toutes et tous.



## L'intérêt des travailleurs indépendants défendu avec Agissons solidaires

En mars 2023, les Chambres consulaires, les organisations patronales et plus d'une vingtaine de syndicats professionnels ont créé le collectif Agissons solidaires pour défendre la vision et l'intérêt des travailleurs indépendants dans le cadre de la réforme du financement du RUAMM.

Cette mobilisation a abouti à la participation du collectif à la commission spéciale du Congrès chargée d'examiner le texte (2023) avec des propositions concrètes pour réduire les dépenses de santé et adapter les taux de cotisation au niveau de revenu des travailleurs indépendants.

En février 2024, au vu du contexte économique délétère, le collectif s'est de nouveau mobilisé contre la pression fiscale et pour des mesures de relance urgentes. Parmi les demandes : mise à l'arrêt de tout projet de texte visant à mettre en place ou augmenter les charges pesant sur les entreprises ou à dégrader le pouvoir d'achat des Calédoniens ; garantie du paiement/remboursement du chômage partiel de droit commun ; suppression de tous les freins administratifs aux projets porteurs d'activité ou encore mise en place de mesures fortes de formation.

# I ■ POUR VOUS, CHEFS D'ENTREPRISE

La CCI-NC a pour vocation d'aider les entreprises de toute taille et de tous les secteurs. Au quotidien, ses équipes les accompagnent, les aident, les conseillent, les sensibilisent, les forment en proximité et au plus près de leurs besoins pour améliorer leur performance.

Durant cette mandature, la CCI-NC a été extrêmement active et a vraiment cherché à être utile et impactante dans sa mission d'accompagnement des entreprises et des projets entrepreneuriaux, en période de crise, à la reprise, sur tout le territoire, y compris en Brousse et en tribu.

Portée par une équipe consulaire composée de chefs d'entreprise, confrontés aux mêmes défis que vous, la CCI-NC est convaincue que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie passera aussi par les entreprises et les entrepreneurs. L'entreprise est l'un des acteurs du vivre-ensemble et du « faire ensemble » calédonien qui fonctionne. Forces vives de la société, les entrepreneurs sont une partie intégrante de la construction de ce pays et pour cela, la CCI-NC sera toujours à leurs côtés.





## Les entreprises accompagnées dans toutes les situations

Hyper réactive, la CCI-NC a adapté et étoffé ses dispositifs pour rester présente, au plus proche des entreprises en difficulté, dans les périodes sensibles : pendant la crise Covid et tout au long de la reprise, lors de la crise à Vale NC entraînant les blocages du port autonome et des mines (2020), durant la crise requin, pour faire face à l'inflation galopante ou en soutien aux commerçants durant la période des travaux dans Nouméa. Et en 2024, aux côtés des entreprises et des sous-traitants touchés de plein fouet par la crise du nickel.

### Les entreprises aussitôt soutenues à chaque urgence

À chaque période de crise, la CCI-NC a aussitôt réagi pour aider les entreprises par des **dispositifs adaptés et un accompagnement de proximité** pour être à l'écoute en temps réel des difficultés rencontrées par les entrepreneurs. Les entreprises ont pu compter à chaque fois sur la mobilisation des conseillers de la CCI-NC sur tout le territoire. Une task force agile et de suite opérationnelle qui guide les entrepreneurs dans leurs demandes d'aides et sur la voie de la relance. Un **numéro vert** a été mis en place à plusieurs reprises (crise sanitaire, crise du nickel), ainsi que des adresses de messagerie dédiées. Derrière, des conseillers CCI sont présents pour répondre aux besoins ou aux incertitudes des entrepreneurs.

La CCI-NC, fédératrice d'un **réseau d'experts** au service des entreprises.

Visite d'entreprise pendant la crise Covid.

Cap Relance a été déployé pour la première fois par la CCI-NC mi-2020 pour redynamiser les entreprises fragilisées, tant leur activité que leur enthousiasme entrepreneurial. La force de cet accompagnement est de reposer à la fois sur le suivi individualisé des conseillers CCI, spécialisés en gestion, et sur la mobilisation d'experts partenaires (Ordre

Cap Relance, ce sont plus de **200** entrepreneurs accompagnés par un conseiller CCI, près de **40** ateliers et **615** rendez-vous experts.

des avocats et des experts-comptables, comité local de la Fédération française des banques, Entrepreneurs solidaires NC, APESA, coachs, etc.). Cap Relance propose divers outils pour s'adapter aux besoins des entrepreneurs : diagnostic en ligne pour évaluer la situation de son entreprise, ateliers pratiques, formations, parrainage, etc.



← Crise du nickel :  
déjà plus de **150** appels  
traités à fin mars 2024.



### La CCI-NC mobilisée face à la crise du nickel

■ La CCI-NC est membre du comité technique de la cellule de suivi et d'accompagnement des entreprises et des salariés impactés par les difficultés de la filière nickel, mise en place par le gouvernement fin janvier 2024.

■ À ce titre, elle a été chargée de piloter l'évaluation de l'impact de la situation du secteur nickel sur les entreprises calédoniennes. Une enquête aux résultats cruciaux afin de définir les actions d'accompagnement les plus pertinentes et de calibrer les mesures qui pourraient être apportées par les institutions et la banque centrale pour soutenir les entreprises.

■ Elle a relancé sa cellule d'accompagnement des entreprises en difficulté, en particulier pour celles impactées par la crise du nickel, et est allée régulièrement à la rencontre des entrepreneurs du Nord.

■ Elle a également réactivé la cellule des acteurs économiques qu'elle pilote, pour centraliser les remontées de terrain vers les institutions.

*En février 2024, la CCI-NC et des représentants du monde économique et juridique ont alerté d'une hausse importante des entreprises en difficulté depuis 2023.*

## Les entreprises accompagnées dans les grandes transitions

Transitions digitale, environnementale, sociétale, énergétique, la CCI-NC a développé des services adaptés à toute taille d'entreprises et personnalisés sur l'ensemble du territoire pour guider les chefs d'entreprise dans ces transformations indispensables face aux enjeux actuels.

### Le développement durable en action

■ La CCI-NC envisage le développement durable comme un vecteur d'innovation et de compétitivité pour les entreprises. Elle a déployé des dispositifs pour accompagner les entreprises dans leur **transition énergétique**, favoriser la **sobriété** et les **économies d'énergie** (prédiagnostic, visite énergie, etc.).

### L'économie sociale et solidaire reconnue

■ L'**économie sociale et solidaire (ESS)** est un dossier porté depuis 2020 auprès des institutions par la CCI-NC qui collabore également aux travaux de l'Agence française de développement (AFD). Dans la lignée des travaux de NC ÉCO, la CCI-NC s'investit sur des thématiques telles que l'égalité des chances ou le développement économique sur terres

coutumières qui ont un lien fort avec l'ESS. Un projet de loi du pays est désormais en cours pour légiférer sur ce sujet qui pourrait contribuer à faire émerger un nouveau modèle économique calédonien.

■ La CCI-NC a développé en 2023 un dispositif d'accompagnement gratuit destiné aux structures de l'ESS organisées sous forme d'associations pour les aider à se professionnaliser à travers des ressources documentaires, des réunions d'information et des ateliers de méthodologie de projet. Intitulé **Cap Éco sociale et solidaire**, ce dispositif est en partenariat avec le Haut-commissariat de la République.





*En avril 2023, une mission du département Développement Durable de la CCI-NC s'est rendue à Wallis-et-Futuna pour accompagner ses homologues de la CCIMA dans le déploiement du dispositif Fonds tourisme durable.*

## La RSE encouragée au sein des entreprises

■ La CCI-NC s'est engagée à favoriser l'engagement sociétal des entreprises en leur faisant mieux connaître la **démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** :

- > déploiement de dispositifs de **sensibilisation et d'accompagnement-formation** qui permettent aux entreprises de monter en compétences dans les domaines de la responsabilité numérique, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, l'intégration de la démarche RSE dans la politique RH, l'intelligence collective ou

encore la gestion des déchets et l'économie circulaire ;

- > création du **Club RSE** réunissant les anciens stagiaires de la formation RSE pour partager les expériences et les bonnes pratiques.

## L'économie circulaire mise en avant

■ En partenariat avec l'ADEME, la CCI-NC a organisé des **ateliers thématiques** sur l'économie circulaire durant trois ans, afin d'aider les entreprises à mettre en place des stratégies qui visent à produire des biens et services de manière durable, en limitant la production de déchets ainsi que la consommation et le gaspillage de ressources.

## Et aussi .....

- **Sensibilisation à l'écomobilité** à travers l'organisation d'événements avec ses partenaires (ADEME, Agence calédonienne de l'énergie, ADECAL) (2020).
- Travaux sur un projet d'**indice de réparabilité** adapté aux spécificités du territoire (2021).
- Lancement, en partenariat avec la Chambre de métiers et d'artisanat (CMA-NC), de la plateforme numérique **Circuitpro**, réservée aux professionnels et associations pour favoriser la synergie entre professionnels, la mutualisation des moyens et le réemploi (2022).



Preuve que les formations de la CCI-NC sont toujours plus adaptées aux besoins des entreprises, des années record en termes d'activité ont été enregistrées en 2022 et 2023 avec respectivement **3 549** et **3 879** personnes formées.

### Des formations professionnelles en phase avec les dernières innovations

■ La CCI-NC a été la première à utiliser la **réalité virtuelle** dans ses centres de formation avec l'acquisition de lunettes connectées d'expertise en télémaintenance téléportée VISION 4.0 à l'Institut de régulation et d'automation (IRA Pacific) (2020).

■ Le programme **Executive Education by CCI** a été lancé en 2022 pour amener la formation de haut niveau (HEC, Polytechnique) aux cadres et dirigeants de Nouvelle-Calédonie (2022).

### Et aussi .....

- Accompagnement des entreprises pour la mise en place **des nouvelles réformes ou réglementations** qui leur incombent : organisation d'ateliers-formations avec ou pour les institutions concernées (province Sud, gouvernement) dans les secteurs de la construction, de la vente d'alcool et des marchés publics (2020).
  - **Cap création** : un accompagnement sur un an pour aider les porteurs de projet à lancer leur entreprise (2022).
  - Des dispositifs d'accompagnement en cours d'élaboration pour la **cession/reprise** d'entreprise et les **entreprises familiales** (2024).
- .....

*La CCI-NC utilise la réalité virtuelle dans ses formations.*



## La transition numérique des entreprises favorisée

■ La crise sanitaire a confirmé l'aspect incontournable du numérique, véritable levier de performance pour les entreprises, avec les solutions de e-commerce, le télétravail, la relation client via les réseaux sociaux... Ainsi, la CCI-NC a conçu **Cap Digital**, un dispositif gratuit de sensibilisation et d'accompagnement personnalisé offrant un panel de solutions que chaque entrepreneur peut demander en fonction de ses besoins : rendez-vous individuels avec un conseiller CCI, ateliers animés par des professionnels du numérique (cluster Open NC). Plus de la moitié des entreprises bénéficiaires sont des TPE.

■ En 2024, la CCI-NC renforce l'**accompagnement à la numérisation des entreprises** en Brousse et dans les Îles : permanence mensuelle du conseiller numérique CCI, ateliers et Tremplins du numérique organisés en partenariat avec le cluster Open NC.

### LA DENSIFICATION DES ÉCHANGES ET DES RÉSEAUX

La CCI-NC a proposé de nombreux rendez-vous pour favoriser la mise en réseau des entrepreneurs afin de rompre leur isolement, leur permettre d'échanger et de faire des rencontres inspirantes.

Plus de **70** événements organisés (Apartés des entrepreneurs, Matinales, Hello les créateurs, Rendez-vous de l'économie, etc.).



## La CCI-NC toujours plus connectée avec les entreprises

Parce que l'accès à l'information économique, réglementaire, sectorielle et sur les dispositifs d'aides est crucial pour les entreprises, la CCI-NC s'est attachée à développer son offre en ligne de diffusion d'information et de services.

- Présence accrue sur les réseaux sociaux pour développer l'information de proximité : 16 pages (Facebook, LinkedIn, Instagram), Facebook Lives, etc.
- Plus de **1 200** contenus publiés par an en moyenne.
- Prise de rendez-vous et offre de services en ligne (catalogue de formations, agenda, diagnostic en ligne, etc.).
- Lancement d'une version 100 % numérique du *CCI Info*, le magazine économique de la Chambre, relais privilégié de l'actualité des entreprises (2024).



Cap Digital, ce sont **90** chefs d'entreprise accompagnés dont plus de **60** ont bénéficié d'un diagnostic de maturité numérique.

## Un nouveau dispositif pour oser l'export

Dans un contexte difficile où il est nécessaire de trouver des relais et des leviers économiques, la CCI-NC a impulsé un nouvel accompagnement pour les entreprises qui souhaitent se développer à l'étranger en s'appuyant sur la force du réseau Team France Export.

### Un guichet unique pour l'export

■ Depuis 2024, la CCI-NC a conclu un partenariat avec l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Business France et Bpifrance, ainsi qu'un partenariat avec le cluster privé New-Caledonia Trade & Invest (NCT&I), pour une nouvelle dynamique de l'export en faveur des entreprises calédoniennes.

Membre de la **Team France Export** (fruit du partenariat entre CCI France, l'organisme fédérateur des Chambres de commerce et d'industrie dans l'Hexagone et l'Outre-mer, BusinessFrance-organismed'accompagnement des entreprises françaises à l'international de l'État – et Bpifrance, l'outil financier), la CCI-NC s'appuiera sur la force d'un réseau déployé à travers le monde entier, pour faire bénéficier les entreprises de solutions d'accompagnement et de dispositifs de financement dédiés. Une conseillère International a rejoint les équipes de la CCI-NC pour accompagner ses ressortissants. Ce guichet unique permet aux entreprises, quel que soit leur niveau de maturité en matière d'export, de s'inscrire dans un parcours complet d'accompagnement et d'accéder à des financements dédiés.



La CCI-NC, membre de Team France Export, un réseau de **750** conseillers, dans **50** pays.

Ses objectifs sont également :

- > de construire un **réseau régional** structuré et efficace au service des entreprises ;
- > de détecter les entreprises locales ayant un **potentiel à l'export** et les connecter aux opportunités détectées à l'international (grands chantiers et projets) ;
- > de développer une **culture de l'export**.

### Les opportunités économiques dans la région favorisées avec l'axe économique Singapour-Nouméa-Papeete

■ Les Chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Singapour ont travaillé de concert pour développer l'**axe économique Singapour-Nouméa-Papeete** et offrir de nouvelles possibilités d'exportation à leurs entreprises ou des partenariats. Première action concrète, une mission économique a eu lieu à Singapour en octobre 2023 avec de très bonnes retombées pour les entreprises accompagnées. Ainsi, les contacts d'affaires noués par les six entreprises calédoniennes ont commencé à porter leurs fruits.

Ce déplacement a validé l'attention de la Chambre pour les opportunités économiques dans la région et sa volonté de structurer l'accompagnement des entreprises en s'engageant sur le réseau Team France Export.



Première mission économique à Singapour au salon Agri-food Tech Expo Asia.

Le conseiller CCI itinérant et des prestataires touristiques dans le Nord.



## Les professionnels du tourisme soutenus

La CCI-NC prône la vision partagée d'un tourisme durable, solidaire et innovant en Nouvelle-Calédonie, en phase avec les nouveaux modes de consommation des visiteurs et dans l'acceptabilité des populations réceptives. Son offre d'accompagnement aux structures touristiques est totalement inscrite dans cette démarche.

### L'accompagnement itinérant à l'écoute des petites structures

Opéré historiquement par la CCI-NC, l'accompagnement itinérant est un dispositif à part entière du développement touristique en Nouvelle-Calédonie, en particulier en Brousse et dans les Îles, à travers des conseils, une approche des outils de gestion et des pratiques commerciales. Lors de la crise sanitaire, les petites structures du Nord, touristiques ou non, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, en partenariat avec la province Nord et le GIE Tourisme province Nord. Le conseiller CCI, basé dans le Nord, a réalisé des coachings individuels hygiène pour les structures touristiques (gestes barrière, entretien des locaux, affichage, etc.), a accompagné les entreprises dans leurs démarches pour formuler des

demandes d'aides financières et a mené des ateliers collectifs. Durant les confinements, le conseiller Nord était également mobilisé derrière le numéro vert interconsulaire mis en place pour soutenir les entreprises impactées par la crise sanitaire.

### Et aussi .....

- Accompagnement des prestataires souhaitant intégrer le **dispositif Accueil en tribu** en province Sud, élaboré par la CCI-NC en soutien à la province Sud (2020) ;
- Contribution à l'**actualisation du référentiel** de classement de l'offre touristique menée par la province des îles Loyauté et réalisation d'audits d'accueils en tribu et hôtels (2022).

.....

Plus de **1 000** heures d'accompagnement personnalisé en moyenne par an, pour une trentaine de structures.

### La CCI-NC mobilisée auprès des prestataires touristiques pour la reprise de la croisière

■ Gestionnaire de la gare maritime pour le compte du Port autonome de Nouvelle-Calédonie et la Ville de Nouméa, la CCI-NC a accompagné les prestataires touristiques lors de la mise en place du nouveau règlement d'exploitation du lieu en aménageant de nouvelles procédures.



# Des actions ciblées pour les commerçants et les industriels

La CCI-NC a proposé des actions spécifiques pour soutenir les commerçants et les producteurs locaux.

## Une aide dans la gestion quotidienne

■ La CCI-NC a conçu une véritable boîte à outils pour les commerçants avec un **corpus de documents et fiches pratiques** en ligne sur les grands thèmes de la réglementation (économie, sécurité, urbanisme) et de l'attractivité (transformation digitale, sécurité des biens et des personnes, développement durable).

## Une réflexion sur l'aménagement commercial

■ Zones suréquipées par endroits, déserts commerciaux de l'autre, la CCI-NC a initié une réflexion, avec ses partenaires, sur un **schéma directeur du développement commercial de l'agglomération du Grand Nouméa**. Ce guide servirait à orienter les implantations de nouveaux équipements commerciaux, mais aussi d'infrastructures essentielles aux pôles commerciaux comme les transports.

## Et aussi .....

- Actualisation de l'**Observatoire du commerce et des services de la province Nord** (2020), un outil pour orienter les politiques publiques.
- Travaux sur la possibilité pour les commerçants de Nouméa de pratiquer le **duty-free** pour les non-résidents et ainsi de proposer des produits détaxés aux croisiéristes pour favoriser la dépense de ce public en Nouvelle-Calédonie.

## Les producteurs locaux valorisés

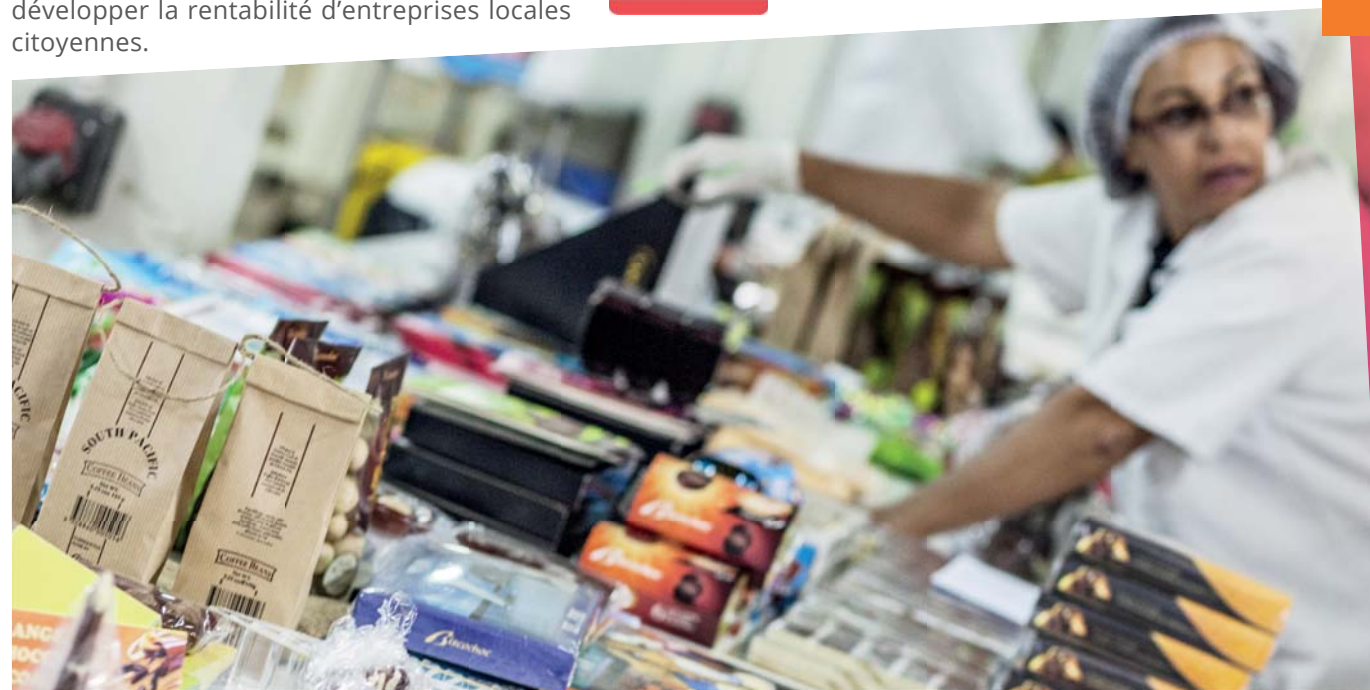
■ La CCI-NC et la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie ont développé la **marque Cagou**, une nouvelle marque territoriale pour valoriser l'industrie locale ainsi que l'écosystème économique lié (fournisseurs, intermédiaires, distribution). Derrière cette marque collective présentée en 2023, se trouvent un cahier des charges et des valeurs inscrites dans une charte d'engagement pour les industriels qui souhaiteraient l'apposer sur leurs produits. Les Calédoniens sont ainsi assurés d'une consommation « en circuit court » présentant moins d'impacts environnementaux et de participer à développer la rentabilité d'entreprises locales citoyennes.



Campagne de soutien pour les commerçants locaux.



Le logo de la marque Cagou.



## II ■ POUR UNE ÉCONOMIE PROPICE À L'INITIATIVE

Le développement économique de la Nouvelle-Calédonie et la défense des intérêts des entreprises sont inscrits dans l'ADN de la CCI-NC. Durant cette mandature, elle a mené une multitude d'actions pour créer un environnement favorable à leur prospérité et encourager un modèle macro-économique plus soutenable. Concrètement, elle a agi pour une fiscalité plus juste, un pays plus entrepreneurial et moins administré, un territoire plus attractif, une ouverture de la Nouvelle-Calédonie vers son environnement régional, axe de résilience fort pour son économie. Malgré un contexte difficile, les initiatives se sont multipliées pour réinsuffler l'esprit pionnier et l'initiative privée. Pour l'ensemble de ces actions, la CCI-NC a su se positionner comme un tiers de confiance, fédérer les énergies et animer les initiatives. Cette compétence particulière a été mise en évidence dans les différents écosystèmes économiques (numérique, innovation, tourisme, industrie, commerce, export), et pour la relance économique avec des réalisations concrètes et utiles.



## Des solutions pour renforcer l'autonomie économique

Un nouveau modèle économique durable doit être installé en Nouvelle-Calédonie pour l'amener vers la prospérité. Un « changement de logiciel » qui nécessite de développer l'autonomie économique du territoire et de rééquilibrer sa balance commerciale. La CCI-NC a travaillé de concert avec les institutions, les partenaires publics et privés afin de diversifier l'économie, structurer de nouvelles filières ou des filières peu exploitées et trouver de nouveaux relais de croissance.

### La démarche export dynamisée

■ La CCI-NC a identifié l'export comme une voie de diversification et un moyen de renforcer l'autonomie économique du territoire, notamment en l'ouvrant sur la région Pacifique. Pour cela, elle est devenue membre de **Team France Export** (*lire p. 15*).

■ Une action concrète, lancée dès 2023, est le projet de **développement de l'axe Singapour-Nouméa-Papeete**. Initié par les Chambres consulaires des trois territoires, il vise à densifier la coopération régionale et à nouer des partenariats durables au bénéfice de leurs entreprises (*lire p. 15*).

### La filière tourisme mieux structurée

■ Le tourisme est l'un des relais de croissance prometteurs pour la Nouvelle-Calédonie. La CCI-NC est partenaire de l'ensemble des projets de développement pour booster la fréquentation touristique, structurer la filière et l'accompagner.

> La CCI-NC a été signataire avec Nouvelle-Calédonie Tourisme, d'un **contrat de destination** pour relancer le tourisme international (2022).

> En partenariat avec la province et Sud Tourisme, la CCI-NC a été mandatée pour **accompagner**



Atelier de travail avec les acteurs touristiques



la structuration et la représentation des acteurs du tourisme de la province Sud au sein du conseil d'administration de l'agence d'attractivité (2023). Elle a réalisé un recensement des professionnels et organisé des ateliers de travail.

- > **Pilote du comité technique croisières**, la CCI-NC va proposer une feuille de route qui entend développer les retombées économiques locales du secteur des croisières, dans une démarche respectueuse de la nature et des populations, notamment dans les bassins isolés et sur terres coutumières (2024).

### Les filières agroalimentaires sur les rails de la performance

■ La CCI-NC contribue à la réflexion avec ses partenaires (Chambres consulaires, organisations patronales) et des institutions pour accélérer le **développement de la production locale** et la **structuration des filières agroalimentaires**. À la clé, une augmentation significative de la part de marché des produits locaux et une amélioration de l'autonomie alimentaire de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, la CCI-NC s'est positionnée afin de créer une dynamique

de développement commercial, logistique et industriel autour de productions locales à potentiel.

■ À l'initiative de la province Sud, la CCI-NC a participé à **une mission économique à La Réunion**, sur le thème de l'autosuffisance alimentaire. Objectifs : nouer des liens avec les professionnels et les collectivités réunionnaises, explorer les filières et établir des partenariats (2023).

## Et aussi

- Élément moteur de la **simplification administrative**, la CCI-NC a participé aux ateliers d'échanges entre les acteurs économiques et l'administration provinciale, organisés par la province Sud (2023) tout en étant force de proposition : promotion de l'e-administration, cadre juridique et réglementaire simplifié, etc.
- Poursuite du recensement et de l'analyse des transactions immobilières avec la Chambre territoriale des notaires et l'ISEE publiées dans le **Panorama de l'immobilier**.
- Travaux de réflexion sur les actions et les technologies à mettre en œuvre pour faire de **l'énergie** un des socles de croissance de la Nouvelle-Calédonie : filière de production hydrogène, stockage par batterie de type Li-Ion, etc. (2022).
- Signature d'une convention avec les FANC pour faciliter la mise à disposition de **salariés réservistes** au sein des entreprises (2023).

## Les filières du numérique et innovantes sur le devant de la scène

- L'innovation est un levier de développement et de diversification de l'économie calédonienne. La CCI-NC a joué son rôle de défricheur et de facilitateur en participant à l'émergence d'un **écosystème de la Tech** favorable à la création de start-ups et d'entreprises innovantes.
- Participation au comité de soutien de la candidature de la Nouvelle-Calédonie à la **French Tech**, avec le gouvernement et l'ADECAL, organisme au sein duquel elle siège (2020).
- Une convention de partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a formalisé l'implication de la CCI-NC dans le développement de la **Station N**, dédiée à l'écosystème de la Tech (2022).

## L'implication de la CCI-NC dans les réseaux et les associations

Pour représenter ses ressortissants sur des terrains d'action variés, la CCI-NC s'investit dans **une centaine** de clusters, associations et réseaux d'entreprises ou de décideurs.

*La CCI-NC, partenaire pour le développement de la Station N.*





*Des talents calédoniens  
sélectionnés pour le parcours  
Re-vivre en NC.*

## La CCI-NC, précurseuse sur l'importance de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie

Ces dernières années, la Nouvelle-Calédonie est confrontée à un solde migratoire négatif qui a des conséquences sur la consommation, les compétences, l'innovation, les coûts, le poids fiscal, etc. La CCI-NC a été la première à signaler l'hémorragie démographique qui impacte fortement le fonctionnement des entreprises. Les résultats de l'étude qu'elle a pilotée sur les causes de ces départs confirment l'impérieuse nécessité de travailler sur l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie qui est au cœur de la relance et de la prospérité économique.

## La nécessité de restaurer l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie reconnue

■ Des **propositions** et des **actions d'information** ont été conduites notamment à travers le consortium NC ÉCO, dont fait partie la CCI-NC, afin d'agir sur différents leviers: le **cadre institutionnel** pour redonner de la visibilité, une **fiscalité** attractive pour attirer les investisseurs, les atouts du territoire, comme ses infrastructures de santé à la pointe, pour développer la filière de la **silver économie** (pour les seniors). Les institutions et le grand public ont été fortement sensibilisés à la thématique de l'attractivité qui est désormais reprise dans toutes les sphères d'influence.

## Création de l'association Talents calédoniens

■ À l'initiative de la CCI-NC, en partenariat avec de nombreux acteurs privés et publics, l'association Talents calédoniens a vu le jour en 2020. Son ambition est de faire de la Nouvelle-Calédonie une **terre attractive pour les talents**, jeunes diplômés de haut niveau ou professionnels expérimentés, dans les secteurs innovants et à fort enjeu. Diverses actions ont été menées par ses membres :

> réalisation d'une **enquête sur les freins au retour en Nouvelle-Calédonie** et les facteurs d'attractivité, travail sur la communauté digitale,

la vision stratégique et les moyens à mettre en œuvre, la communication et les réseaux (2020);

- > **création d'une communauté** (afterworks, réseaux sociaux), d'évènements de cohésion (2021);
- > lancement du **parcours d'accompagnement pilote « Re-vivre en NC »**, lauréat de l'appel à projets national « Jeunesse Outre-mer ». Un coaching pour un retour et une insertion professionnelle réussis en Calédonie de jeunes talents (2022);
- > ouverture de deux bureaux d'accueil et d'un portail numérique dédié (2022).

## Des travaux sur la fiscalité portés aux institutions

■ À travers le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO, des **propositions** ont été faites afin d'**optimiser le cadre fiscal** calédonien pour les entreprises locales, le **rendre plus juste** pour tous les Calédoniens et **attirer des investisseurs**. Parmi ces mesures :

- > travailler sur le poids de la fiscalité sur les entreprises comme outil de compétitivité et de redistribution de pouvoir d'achat aux ménages en favorisant la baisse du coût du travail ;
- > imposer un prisme entreprise aux réformes fiscales à venir (TGC, IRPP, Ruamm) en associant les acteurs économiques, forces de proposition.



**22** jeunes Calédoniens sélectionnés pour suivre le parcours Re-vivre en NC sur **75** candidats.





## L'esprit pionnier dynamisé

L'esprit pionnier, c'est cet esprit d'initiative si typiquement calédonien qui a forgé une terre d'entrepreneurs. Pour les élus de la CCI-NC, la défense des valeurs pionnières est primordiale. C'est pourquoi ils ont eu à cœur d'imaginer des actions fortes pour redynamiser l'entrepreneuriat, inciter les jeunes à se lancer et faciliter l'accès au financement.

### L'esprit pionnier valorisé par des événements à succès

■ Insuffler l'esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge. La CCI-NC s'est lancé ce challenge un peu fou avec le « Rendez-vous des petits entrepreneurs » qui invite les jeunes de 6 à 17 ans à créer et présenter leur entreprise éphémère lors d'une journée événement, dans les trois provinces. Un concept devenu réalité en 2020 avec l'appui de nombreux partenaires publics et qui a rencontré le plus grand des succès.

■ Lancement de « Hello les créateurs » en 2022 à Nouméa et Koné, un nouveau rendez-vous qui invite les chefs d'entreprise à l'activité récente à venir échanger et rencontrer des conseillers CCI pour se sentir entourés et créer du réseau.

Quatre éditions du Rendez-vous des petits entrepreneurs, plus de **1 400** enfants inscrits, **545** mini-entreprises créées qui ont généré un peu plus de **11 millions** de francs CFP de chiffre d'affaires, plus de **8 500** visiteurs.

*Le Rendez-vous des petits entrepreneurs à Païta.*





Trois éditions de Qui veut être mon business angel ?  
**30** entrepreneurs sélectionnés et coachés,  
**19** projets « pitchés » devant un jury de business angels,  
**5** projets financés.

## Aider au financement des projets

■ Déjà très active sur le volet accompagnement et développement d'entreprises, la CCI-NC a souhaité également s'impliquer sur la partie du financement. Dans cet objectif, elle a conçu « Qui veut être mon business angel ? », une opération inédite, inaugurée en 2021. Objectif : permettre aux porteurs de projet à la recherche de financement d'être mis en relation avec des investisseurs potentiels. Au-delà de capacités de financement, les candidats bénéficient également de conseils, de partages d'expérience et de réseaux de chefs d'entreprise expérimentés.



L'édition 2022 de Qui veut être mon Business angel ?

## Et aussi

- La CCI-NC, partenaire de l'émission « Ose ta boîte » sur Nouvelle-Calédonie La 1<sup>ère</sup> dès la première année.
- Renforcement du **Parcours entreprendre** à l'École de gestion et de commerce (EGC Business School), un module d'accompagnement individuel de l'étudiant-entrepreneur.
- La CCI-NC, partenaire du **Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat de Nouvelle-Calédonie (Pépité NC)** à l'Université de la Nouvelle-Calédonie qui permet à l'étudiant-porteur de projet de bénéficier de nombreux avantages et d'un statut national d'étudiant-entrepreneur.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

C'est une mission historique de la CCI-NC : en moyenne, plus d'une **soixantaine** d'ateliers sont organisés par an sur le thème de la création d'entreprise (« Info création », « de l'idée au projet », « du projet au lancement ») et **plusieurs centaines** de rendez-vous gratuits sont assurés avec un pic de **1 730** rendez-vous en 2023.

# III ■ POUR LA FORMATION DE LA JEUNESSE AU SERVICE DES ENTREPRISES

La formation initiale de la jeunesse calédonienne est une des missions essentielles de la CCI-NC qui gère deux établissements depuis plus de 30 ans : le centre de formation par alternance (CFA) et l'École de gestion et de commerce (EGC Business School).

Les écoles de la CCI-NC sont caractérisées par des formations qui répondent au plus près des besoins des entreprises et de la Nouvelle-Calédonie, en s'appuyant sur l'innovation et en étant en perpétuelle adaptation.

Plus que jamais, les équipes de l'EGC Business School et de la CCI Alternance ont cherché à hybrider les savoirs et les compétences, former les managers et les acteurs du changement avec une ingénierie pédagogique immersive et innovante. Autre volonté : répondre aux enjeux de la Nouvelle-Calédonie et des apprenants à travers l'expérimentation en lien avec les dynamiques locales et internationales.

Les écoles de la CCI-NC sont créatrices de valeur pour le territoire et les entreprises, incubatrices de talents et porteuses de sens pour la jeunesse avec un ancrage territorial fort.



## Le développement des compétences renforcé pour les besoins des entreprises

Une réflexion globale a été menée sur la formation initiale pour faire évoluer les écoles de la CCI-NC qui représentent une véritable force d'action et d'insertion professionnelle de la jeunesse calédonienne. L'objectif est d'accroître le nombre de jeunes formés et diplômés pour répondre aux besoins de compétences des entreprises, aux stratégies de développement du territoire et à l'évolution des métiers.

### Les effectifs de l'EGC Business School augmentés

■ À la rentrée 2024, la promotion d'étudiants de l'EGC Business School est passée de **42 à 50 étudiants**. Un effort consenti par l'établissement pour soutenir les besoins des entreprises, qui manquent de compétences dans tous les secteurs d'activité et particulièrement dans la gestion-finance et le commerce – les spécialités du Bachelor EGC Business School.

■ Actuellement, en moyenne, plus de 110 étudiants sont formés par l'EGC chaque année, tandis que le centre de formation par alternance (CFA) accueille environ 230 alternants par an. La CCI-NC a l'ambition de **doubler d'ici 2030** le nombre de diplômés qui sortent de ses écoles chaque année.

### Et aussi .....

■ Lancement du réseau **Alumni Business Network** des écoles de la CCI-NC pour fédérer les étudiants, les anciens apprenants et les entreprises marraines de promotion ou partenaires régulières de l'école autour d'une communauté forte et active. Un moyen essentiel pour booster l'insertion professionnelle, les partenariats et les carrières (2022). Événements et plateforme dédiés permettent de créer le lien entre alumni et entreprises.

■ Des partenariats pour la mise en place d'un **Master (bac + 5)**, en partenariat avec de grandes écoles, sont en réflexion côté EGC Business School pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre après le Bachelor de responsable en marketing, commercialisation et gestion (bac + 3) ou un diplôme équivalent.

.....



**100 %** d'insertion pour les jeunes diplômés de l'EGC Business School.



# La CCI Alternance, des formations toujours plus adaptées en faveur de l'insertion

À l'écoute des professionnels et soucieux de l'insertion de ses étudiants, le centre de formation par alternance (CFA) de la CCI-NC s'est attaché à proposer des formations toujours plus innovantes et en adéquation avec les attentes des entreprises. Une formule gagnante avec un taux d'insertion record de 96 % pour la promotion 2021 et un taux de succès aux examens de 97 % en 2022.

## Des formations en numérique plébiscitées

■ En 2020, les premiers diplômés du numérique du CFA ont obtenu avec brio leur certification de développeur web ou de technicien en assistance informatique. Ces formations digitales bénéficient d'une triple reconnaissance.

- > Le label national Grande École du numérique, renouvelé en 2022, qui garantit la qualité de la pédagogie, la réussite et l'insertion des personnes formées.
- > Le partenariat avec Simplon, réseau de « fabriques numériques » qui offre des outils et méthodes innovants et un accompagnement de formateurs.



## Chaque année :

- + de **250** jeunes formés
- + de **98** diplômés
- + de **90 %** de réussite

> Le parrainage du cluster calédonien Open NC.

■ En 2021, pour répondre à la forte demande des entreprises, de nouvelles promotions de développeurs web et de techniciens en assistance informatique ont débuté et **une session dédiée aux demandeurs d'emploi** a été ouverte grâce à une convention avec la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC).

## La formation par alternance mise en avant

■ Le centre de formation par alternance œuvre à la promotion de ce mode de formation. Il organise ainsi chaque année depuis 2016, la **Semaine de l'alternance**, conjointement avec les deux autres CFA consulaires. La Semaine de l'alternance est devenue un événement incontournable pour les entreprises et les jeunes dans les trois provinces.



# L'EGC Business School, des compétences à la pointe de l'innovation

Un réseau dynamique d'entreprises, de parrains et de formateurs chevronnés issus du milieu professionnel intervient à l'École de gestion et de commerce (EGC Business School). Grâce à la signature de partenariats efficaces et complémentaires, l'innovation est entrée dans la vitalité du cursus pour préparer les étudiants aux nouveaux enjeux sociétaux.

## Des pédagogies toujours plus innovantes

■ De nouveaux programmes ont été impulsés par cette dynamique d'innovation : le **Challenge Start-up** (2021), les ateliers "**IA ignition by EGC**" (2021) **Strategic Business Development** (2021) et le **Parcours Xplore** (2022). À chaque fois, il s'agit de mettre les étudiants en situation d'entrepreneuriat, en travaillant au service de projets d'entreprise concrets, et de faire appel à leur créativité. Des technologies incontournables, comme l'intelligence artificielle, sont intégrées dans les enseignements. Ces mises en situation valorisent les compétences des étudiants et les professionnalisent dans le pilotage d'entreprise.



### Chaque année :

+ de **110** étudiants formés

+ de **25** diplômés

+ de **80 %** de réussite

## Une école connectée à l'entreprise et au monde professionnel

■ Les équipes de l'EGC Business School ont veillé à développer de **nouveaux partenariats** pour des enseignements empreints d'esprit entrepreneurial et que les étudiants intègrent des réseaux professionnels dès leur formation : Laneway College, OoTech Business Center, Fondation BCI pour l'égalité des chances, etc.

- > Ainsi, le partenariat avec la Fondation BCI pour l'égalité des chances a permis de lancer le **parcours Talentis** pour coacher les candidats au programme d'accompagnement aux études supérieures d'excellence (PAESE) de la Fondation (2021).
- > Grâce à la convention avec le **centre d'affaires OoTech Business Center** du groupe Cipac, les étudiants peuvent bénéficier d'un environnement professionnel et d'une ergonomie de travail optimale (2022).



## Des tremplins pour les étudiants-entrepreneurs et à l'international

■ En partenariat depuis 2020 avec le **Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat de Nouvelle-Calédonie (Pépité NC)**, le Parcours Entreprendre proposé par l'EGC Business School, permet de stimuler l'esprit d'entreprise et d'encourager les étudiants entrepreneurs. Ce parcours propose un accompagnement individuel et un aménagement du cursus, pour permettre à l'étudiant-entrepreneur de lancer son entreprise.

■ En 2024, l'EGC Business School a obtenu la **Charte ERASMUS +** de l'Union européenne. Ainsi, les étudiants ont davantage de perspectives à l'international, en ayant accès à des bourses qui leur permettront de réaliser des stages en Europe.

# IV ■ POUR LA GESTION DES INFRASTRUCTURES, OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Les infrastructures de transport sont des outils indispensables au développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Elle a besoin d'infrastructures de transport performantes, pour rayonner à l'international, favoriser les échanges et prospérer. C'est pour cette raison que la CCI-NC s'investit dans la mission de gestionnaire, forte de plus de 55 ans d'expertise aéroportuaire. Acteur local reconnu pour sa gestion et sa contribution à la compétitivité du transport aérien, la CCI-NC recherche la même performance que dans le privé mais au profit de l'intérêt général. Élément moteur du développement du trafic, elle s'emploie également à promouvoir la destination Nouvelle-Calédonie aux côtés de ses partenaires. Cette mandature s'est vue confrontée à une crise sanitaire avec une conséquence sans précédent: la suspension des vols commerciaux internationaux pendant 20 mois entraînant une baisse de 90 % du trafic. Dans ce contexte, la CCI-NC et ses équipes ont plus que jamais affirmé leur professionnalisme et leur expertise en matière de gestion d'infrastructures. Une expertise entièrement tournée vers le développement économique du territoire, pour les Calédoniens.



## Des développements toujours plus importants à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

En tant que gestionnaire local et établissement public, la CCI-NC réinvestit tout ce qu'elle perçoit à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta dans le développement de la plateforme et des compétences. L'aéroport international forge la première et la dernière impression des visiteurs.

### La piste d'atterrissage refaite à neuf

■ En 2022, un chantier exceptionnel, nécessaire tous les 15 à 20 ans, a été mené : **la réfection de la piste d'atterrissage**. En trois mois, les 3 250 mètres de piste (sur 30 mètres de large) ont été resurfacés, en dépit d'aléas météorologiques importants, tout en impactant le moins possible le programme des vols commerciaux. En seconde partie d'année, la réfection des taxiways et du balisage lumineux a été réalisée. Ces travaux d'envergure ont mobilisé 200 salariés du BTP et ont permis d'injecter 1 milliard de francs CFP dans l'économie du territoire.

### Des améliorations marquantes pour les utilisateurs

■ La crise Covid terminée, la CCI-NC a relancé les travaux d'amélioration qu'elle avait dû différer, comme la **rénovation des sanitaires** et le **réaménagement du parvis** (travaux démarrés en 2022 et achevés en 2023) tout en mettant l'accent sur les équipements et services dédiés aux familles : nurserie, coin enfant en salle d'embarquement, ligne prioritaire au poste d'inspection filtrage, etc.

*Les travaux de réfection de la piste.*

### La destination Nouvelle-Calédonie valorisée

■ Fin 2022, la CCI-NC a inauguré les **ailes de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta**, dans le cadre d'un appel à projets artistiques, qui invitent voyageurs et visiteurs à se photographier devant et à partager leurs photos sur les réseaux sociaux. En quelques mois, les ailes ont envahi la Toile. À travers ces projets, la volonté de la CCI-NC est

également de promouvoir les artistes locaux.

■ En 2024, afin d'améliorer l'expérience passager des Calédoniens et des touristes et de les plonger dans un univers reflétant les identités multiples de notre île, une nouvelle décoration des circuits passagers a été réalisée avec **des visuels immersifs** aux couleurs de la Nouvelle-Calédonie.





## Les compétences de l'écosystème aérien renforcées

■ En 2021, la CCI-NC a mené, en partenariat avec les services de l'État, un plan d'actions afin d'organiser la logistique et d'accompagner le flux des personnes ressources de la troisième consultation référendaire. Cette mobilisation des équipes de l'aéroport, qui ont été forcées de proposition, a permis un vrai saut de compétences pour l'écosystème aérien.

### Et aussi .....

- Sécurité informatique, renouvellement contrôle d'accès et vidéo-surveillance (2018-2019) : 211 millions de francs CFP.
- Développement d'un nouveau catering par PAE : 800 millions de francs CFP.
- Mise en conformité des machines d'inspection filtrage des bagages de soute (2020-2021) : 506 millions de francs CFP.

## De nouvelles actions en faveur de l'expérience client déployées

Pour la CCI-NC, Nouméa-La Tontouta est avant tout l'aéroport des Calédoniens, un lieu incontournable dans leur vie. C'est pourquoi elle s'est employée à leur ouvrir ses portes à travers des événements et des actions.

■ À chaque occasion festive – Fête de la musique, Fêtes de Noël, etc. – des animations sont désormais organisées au sein de l'aérogare

pour les passagers et leurs accompagnateurs.

■ Soucieuse de préserver le patrimoine de l'aéroport, la CCI-NC a fait restaurer la fresque monumentale, *Le rêve d'Icare*, de Jean-Pierre Derrien, exposée pendant plus de 30 ans au sein de l'aérogare. Elle a pu concrétiser ce projet en remportant, grâce aux votes des Calédoniens, le concours « Le plus grand musée de France », organisé par La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et Allianz. L'œuvre a retrouvé sa place en février 2024 pour le plus grand plaisir des passagers nostalgiques et des autres.

### Et aussi .....

- Les journées portes ouvertes pour découvrir les coulisses de l'aéroport.
- Première matinée de job dating qui a attiré près de 200 personnes venues à la rencontre de douze employeurs de la plateforme, avec une offre de plus de 35 emplois à pourvoir dans les secteurs de l'aéronautique ou des services (2023).

### En 2023 :

- + de 490 000 passagers (contre 565 900 passagers en 2019, année de référence avant Covid)
- + de 3 400 vols commerciaux
- + de 3 100 tonnes de fret

Premier job dating organisé par la CCI-NC à l'aéroport.



## La décarbonation de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta en marche

La CCI-NC a poursuivi ses actions en faveur de la transition énergétique et pour répondre aux enjeux de décarbonation du transport aérien.

### La plus grande centrale solaire sur ombrières du territoire réalisée

■ La centrale Hélio Tontouta a été mise en service en 2021 sur le parking public de l'aéroport international. Dotée d'ombrières photovoltaïques, cette installation innovante, initiée par la CCI-NC et l'agence Pacifique de Total Quadran, offre un plus grand confort au public, en protégeant la quasi-totalité du parking du soleil et des intempéries, et doit faire économiser plus de 5 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

### Les émissions de carbone en diminution

■ Reconduction en 2022 de la **certification de l'Airport Carbon Accreditation (ACA)** de niveau 2 qui garantit que la CCI-NC met en œuvre un plan de management carbone à l'aéroport et diminue ses émissions. La plateforme figure parmi les premiers aéroports de l'Asie-Pacifique certifiés « Réduction » de ses émissions carbone par l'ACA. Le prochain objectif est l'acquisition de l'ACA niveau 3.

### Un partenariat ambitieux pour le renouvellement de la concession aéroportuaire

■ Pour la première fois, la CCI-NC va être mise en concurrence pour la gestion de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta dont la concession arrive à échéance fin 2024. Dans sa réponse à l'appel d'offres, le gestionnaire local s'appuie sur ses années d'expérience et son association avec **deux partenaires**. Le premier, **Egis**, est un groupe international de conseil, d'ingénierie de la construction et d'exploitation qui œuvre dans le monde entier, expert technique de la neutralité carbone du voyage mais aussi de la performance économique et de la qualité de service. Le second est la **Banque des Territoires**, un partenaire financier qui a l'habitude d'accompagner financièrement mais aussi en conseils les grands investissements d'infrastructures qui servent au développement de la Nouvelle-Calédonie.



### Et aussi .....

- Installation de **stations de vélos à assistance électrique** partagés sous carport solaire (2020).
  - Implantation de **stations de recharge** pour les voitures sous carport solaire photovoltaïque (2021).
- .....

# L'aéroport de Nouméa-Magenta en constante amélioration

L'exécutif calédonien a reconduit la CCI-NC dans sa mission de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Nouméa-Magenta. Cette nouvelle concession d'une durée de sept ans, qui a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, est une marque de reconnaissance qui va permettre à la Chambre de continuer de déployer les projets qui contribuent à la gestion performante de l'aéroport. Plateforme qu'elle a déjà ramenée à l'équilibre budgétaire grâce à sa bonne gestion et qu'elle continue de faire progresser sur la qualité de service.

■ La CCI-NC a activement participé à l'important chantier, initié en 2016 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui porte les investissements, pour la mise en œuvre de **nouvelles infrastructures**: livraison de l'extension et du réaménagement de l'aérogare offrant des salles passagers plus grandes et confortables (2021).

■ Ouverture d'un **troisième parking public** (130 places supplémentaires gratuites) et d'un parking pour les loueurs de voitures (2022).

■ Pour **améliorer l'expérience client**, la CCI-NC a procédé à l'aménagement et à la décoration des salles d'arrivée et de départ avec des visuels de la Nouvelle-Calédonie, des messages d'accueil et une œuvre réalisée par une artiste locale : des ailes instagrammables, à l'image de celles déployées à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, et plus particulièrement représentatives des îles.



**En 2023 :**

- + de **400 000** passagers
- + de **9 000** vols commerciaux
- + de **1 200** tonnes de fret

■ La CCI-NC mène pour le compte de la Nouvelle-Calédonie un projet d'**équipement commercial multi-services** à l'étage de l'aérogare, pour un meilleur service aux passagers.





## Des missions renforcées à l'aéroport de Lifou-Wanaham

■ Prise en charge de l'accueil dans l'aérogare avec notamment la gestion d'un **point information** ouvert tous les jours, du premier au dernier vol de la journée.

■ Participation au projet de la **nouvelle aérogare** inaugurée en 2022, qui offre trois fois plus d'espace aux passagers, un parking de 131 places et de nouveaux aménagements extérieurs.

➔ Près de **150 000** passagers accueillis en 2023.

La mutualisation des expertises mises en œuvre par la CCI-NC sur les différentes plateformes aéroportuaires a permis de réaliser **25 millions de francs CFP d'économies directes** chaque année.

## La reprise de la gestion de la gare maritime réussie

■ À la reprise de la gestion de la gare maritime en octobre 2022, la CCI-NC a déployé avec succès la **nouvelle organisation** décidée par le **comité technique croisières** qu'elle pilote.

■ Optimisation de la prise en charge des croisiéristes et amélioration de l'expérience client, avec par exemple le déploiement d'un **marché artisanal** pour valoriser la production locale.

➔ + de **340 000** croisiéristes accueillis en 2023, davantage qu'en 2019, année de référence avant Covid.



# Une Chambre plus performante

La CCI-NC est un acteur reconnu pour sa gestion et sa fiabilité. Toujours dans l'objectif de proposer les meilleurs services aux entreprises, elle a travaillé durant ces cinq années sur sa performance interne. Mutualisation avec les autres Chambres consulaires, mise en place d'outils de pilotage, télétravail ont fait partie des projets transverses menés pour améliorer et moderniser son fonctionnement.

■ Dans un contexte de crise économique multifactorielle, la CCI-NC a mené un important travail d'**optimisation de ses budgets** et a mis en place le **pilotage de la performance interne** au sein de ses équipes. Celles-ci ont également été sensibilisées et formées à l'utilisation des **outils d'Intelligence artificielle (IA)**, admise comme un levier de performance des organisations.

■ L'établissement pivot du développement économique local s'est aussi engagé en 2024 dans la structuration de sa **démarche de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** afin de continuer d'inspirer une économie vertueuse, à impacts positifs pour le territoire. Elle contribue à son échelle à un avenir durable pour tous, en parfait alignement avec sa raison d'être. Très active pour l'atténuation globale de la consommation d'électricité, pour la réduction des déchets et l'écomobilité,

pour la dématérialisation et la décarbonation des activités, les bonnes pratiques et la modernisation des organisations du travail, les règles d'achat et les délais de paiement, etc. La CCI-NC challenge en continu ses pratiques pour, elle-même, garder vivantes ses valeurs.

■ Gérant en 2024, 16 pages différentes sur les réseaux sociaux, les actions et positions de la CCI-NC sont plus visibles et transparentes.

■ Mutualisation des services avec la **Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC)** dans les domaines juridique, du contrôle de gestion et en accompagnement du service financier, permettant des économies d'échelle et contribuant à la rationalisation des coûts des Chambres consulaires (2022).

■ **Mutualisation de locaux et de services** avec les autres Chambres consulaires pour assurer une bonne présence de la CCI-NC dans les communes en Brousse. Ainsi, les antennes de La Foa, Koumac et Poindimié sont partagées entre la CCI-NC et la Chambre de métiers et d'artisanat (CMA-NC). En 2022, la CAP-NC a inauguré sa nouvelle agence à Bourail, qui a également signé le retour de la CCI-NC de façon permanente dans cette commune économiquement dynamique. L'objectif de ces mutualisations est de pouvoir proposer un primo-accueil et un guichet de formalités en continu, ce qui permet aux conseillers CCI, pendant leurs permanences, de se concentrer sur leur mission d'accompagnement des porteurs de projet et des entrepreneurs.



Les conseillers CCI au service des entreprises.



## « Être à vos côtés quel que soit votre besoin, vous représenter et vous défendre librement »

La CCI-NC est depuis sa création un corps intermédiaire indépendant du pouvoir politique et autonome. Courroie de transmission entre les entreprises et l'exécutif, elle accompagne ses ressortissants dans leur développement pour favoriser la croissance économique, elle porte leur voix auprès des institutions pour éclairer les problématiques de terrain, elle relaie aussi les politiques publiques et fait connaître aux entreprises les évolutions réglementaires.

### > NOS MISSIONS

#### 1 Représenter et défendre les intérêts des ressortissants

La CCI-NC représente et défend librement les intérêts des entrepreneurs calédoniens auprès des pouvoirs publics, qui sollicitent également son avis sur des projets de textes. La quasi-totalité des ressortissants sont des TPE, qui ont besoin de faire entendre leur voix et de faire comprendre leurs problématiques.

#### 2 Accompagner la création et le développement des entreprises

Pour accompagner les porteurs de projet et les entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise, la CCI-NC met à leur disposition des services adaptés et personnalisés : conseil et soutien en création, gestion, environnement ou formalités, information économique et juridique.

#### 3 Développer les compétences afin de répondre aux besoins des entreprises

La formation est une des missions essentielles de la CCI-NC : formations diplômantes des jeunes Calédoniens et formations professionnelles des salariés et entrepreneurs.

- > Centre de formation par alternance (CFA) et EGC Business School
- > Formation professionnelle continue et Institut de formation des pompiers d'aéroport (IFPA)

#### 4 Gérer les infrastructures et contribuer au développement économique

La CCI-NC, en tant qu'acteur local préoccupé par l'équilibre économique et l'intérêt général, gère :

- > les aéroports de Nouméa-La Tontouta et de Nouméa-Magenta et intervient dans la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Lifou-Wanaham ;
- > la gare maritime de Nouméa.

## CHIFFRES CLÉS

➔ + de 16 000 entreprises  
ressortissantes des secteurs  
du commerce, de l'industrie  
et des services

### En 4 ans...

➔ + de 10 000 entrepreneurs  
accompagnés et sensibilisés

➔ Près de 13 000  
chefs d'entreprise  
et salariés formés

➔ + de 1400  
étudiants formés

➔ + de 500 diplômés  
de la CCI Alternance  
et de l'EGC Business School

➔ + de 27 000 dossiers  
traités par le Centre de formalités  
des entreprises (CFE)

### Chaque année...

➔ + de 1 million de passagers  
accueillis sur les aéroports de Nouméa-La Tontouta,  
Magenta et Lifou

Élus par leurs pairs pour cinq ans pour les représenter, les **33 membres consulaires** sont tous des entrepreneurs, au service des autres entrepreneurs. Ils définissent la stratégie de la Chambre et votent les budgets. Ils sont épaulés par **39 conseillers techniques et 16 membres associés** choisis pour leurs compétences et leur expertise. Plus de **120 avis et contributions** ont été rendus pendant la mandature sur des projets de réglementation.



## ← Une présence sur l'ensemble du territoire

3 agences à Nouméa, Koné et Poindimié

### Chaque année...

← Environ 120 permanences  
organisées à Bourail, Hienghène, Houailou,  
Koumac, La Foa, et Canala.

← + de 40 réunions et ateliers à Nouméa  
pour + de 600 porteurs de projet

← + de 25 réunions et ateliers en Brousse  
pour + de 120 porteurs de projet

← Le nombre de réunions et  
d'ateliers en Brousse a doublé  
entre 2021 et 2022.

### En province Nord, chaque année...

← + de 200 heures d'accompagnement  
itinérant au sein des entreprises

← + de 50 porteurs de projet  
soutenus (hors prestataires touristiques)

- Directeur de la publication :  
David Guyenne
- Coordination :  
direction de la communication  
et du marketing de la CCI-NC
- Rédaction : Annabelle Noir
- Photographies :  
© CCI-NC,  
Aude-Émilie Dorion  
(couverture, p. 17, 20),  
Bryan Gauvan (p. 30, 33),  
Éric Aubry (couverture, p. 3, 29),  
Nicolas Petit (p. 27),  
province Sud (p. 8),  
Peter Tandt (p. 13).
- Conception graphique :  
agence Eudanla
- Impression :  
Digiprint  
Nouvelle-Calédonie,  
Nouméa, avril 2024



**cci**  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Chambre de commerce et  
d'industrie de Nouvelle-Calédonie  
15, rue de Verdun  
BP M3 98849 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Tél. : (+687) 24 31 00  
E-mail : cci@cci.nc - www.cci.nc  
CCI-NC